

## LE MONDE D'APRÈS

**Notre territoire** : les HAUTS de FRANCE

Support d'une grande histoire industrielle qui a laissé des traces

Importante surface agricole et de bonne productivité

Artificialisation notoire du territoire, fragmenté par de grandes infrastructures de transport (autoroutes, voies ferrées, canaux, ...)

Grande variété de milieux naturels fragmentés, banalisés et d'étendue limitée

Nombreux cours d'eau mais de dimension modeste par leur débit et leur pente

Fort taux de pauvreté et des enjeux importants de réhabilitation de l'habitat (privé et public)

**Quels principes fondamentaux pour engager une réelle TRANSITION pour le monde d'après :**

Si le soutien à un système productif est vital pour l'emploi, il doit être associé à une conditionnalité environnementale et sociale exigeante

Il faut donc mettre en place un plan de transformation écologique et solidaire dans lequel devra s'inscrire le volet économique et non l'inverse

L'action publique doit reposer sur des objectifs vertueux du point de vue écologique, social et solidaire avec des contreparties mesurables qui doivent dépasser la société de marché (recherche de la rentabilité financière) et qui doivent sanctuariser les biens communs indispensables à tous : hôpitaux publics, sécurité sociale, accès à l'eau et à l'air, biodiversité...

**Pour quels enjeux ?**

Lutter contre la pauvreté en garantissant les mêmes droits, opportunités et liberté pour tous

Adopter la sobriété carbone et économiser les ressources naturelles tant pour le climat que pour la biodiversité

Prendre en compte et le bien-être via une alimentation saine et durable grâce à une agriculture respectueuse de la vie

Développer la participation citoyenne et concrétiser la transformation des pratiques à travers l'innovation territoriale (cf. les rendez-vous conso)

**Pour une TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Arrêter l'érosion de la diversité :

Développer l'accompagnement des projets de requalification urbaine

Restaurer les cours d'eau et les zones humides

Développer les liens avec le monde agricole pour favoriser les modes de production vertueux (soutien à l'élevage qui utilise l'herbe, préserver les prairies permanentes, replanter haies, taillis, zones enherbées...)

Reconquérir les espaces ou friches industrielles ou commerciales pour des usages environnementaux : plantations

Agir contre la pollution atmosphérique en réduisant la circulation routière au profit des déplacements doux (vélo) ou collectif, en réduisant l'impact du chauffage au bois et des épandages agricoles

Préserver la ressource en eau en développant les démarches de frugalité des entreprises et du monde agricole et en incitant de nouveaux modes de production nécessitant moins d'intrants. Développer les systèmes d'assainissements performants et une gestion raisonnée des eaux pluviales par une véritable limitation du développement urbain qui accélère l'artificialisation des sols.

### **Pour une TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Promouvoir une rénovation forte des bâtiments pour limiter les consommations d'énergie en développant l'isolation (Parc privé et parc social)

Développer les énergies renouvelables en production et en réseau tout en évitant les atteintes au paysage, à la biodiversité et en limitant la pollution (digestat de méthanisation).

### **Pour une TRANSITION de la MOBILITÉ**

Accompagner le développement de l'usage du vélo notamment en ville en concentrant au même endroit et au même moment le rééquilibrage de l'espace public, l'aide à l'équipement des usagers et la sensibilisation à cette pratique

### **Pour une TRANSITION des SYSTÈMES ALIMENTAIRES**

Accompagner les changements de modèle et de pratique de l'agriculture par la diversification des exploitations, par l'allongement des rotations dans les zones de grandes cultures, par la diminution de l'usage des produits phytosanitaires, par le développement du bio. Cela passera par le renforcement de l'accompagnement des agriculteurs dans cette transition en allant plus loin que la réforme de la PAC.

Les modèles de développement des exploitations doivent combiner différentes stratégies démontrant que d'autres modèles sont possibles notamment en renversant la contrainte : il s'agit d'en faire une opportunité qui mette en place des mécanismes et des financements adaptés intégrant la rémunération des services environnementaux (ZNT, maintien des prairies...)

Il est nécessaire d'engager une dynamique de transition agroécologique, notamment par le développement des projets alimentaires territoriaux (PAT)

Rapprocher le producteur et le consommateur, l'agriculteur et le citoyen par le développement de la vente en circuit court. Financer les démarches de mise en relation producteurs - consommateurs pour permettre aux ménages les plus fragiles d'y avoir accès.

Rappeler le rôle fondamental des agriculteurs pour l'approvisionnement en nourriture (proximité) et utiliser cette sensibilité pour développer des débats locaux sur les ZNT ou sur l'intérêt de conserver les espaces agricoles de production en milieu périurbain.

Paul HURTAUX

Référent Environnement Agriculture UFC Que-Choisir de l'Artois